



Commune de
Bursinel

PRÉAVIS MUNICIPAL No 01 - 2025

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 3 avril 2025

Commission des bâtiments
Commission des finances

Délégué municipal : Régis Widmer

Objet : Demande de crédit de CHF 120'000.00 TTC en vue du remplacement du cabanon et des sanitaires situés à de la place de sports (parcelle 129)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil général de la Commune de Bursinel à accepter un crédit en vue du remplacement du cabanon et des sanitaires situés à la place de sports.

Contexte

Les réflexions actuelles menées sur la parcelle 129, mais surtout le rythme auquel nous pourrions consentir aux divers investissements, nous ont poussé à étudier le remplacement du cabanon actuel.

En effet, il est aujourd'hui devenu obsolète. Les fenêtres ne se ferment plus, de la vigne vierge pénètre à l'intérieur, la cuisine n'est plus fonctionnelle. Cet hiver, il a été vandalisé à plusieurs reprises. Son remplacement a été envisagé ces dernières années par les Municipalités. Nous n'avons aujourd'hui plus le choix. Il était à l'origine dédié au Tennis Club de Bursinel, puis utilisé et mis à disposition lors des locations de la tente.

L'objectif est de louer cet espace à la population avec ou sans la tente, à un tarif qui reste à définir.

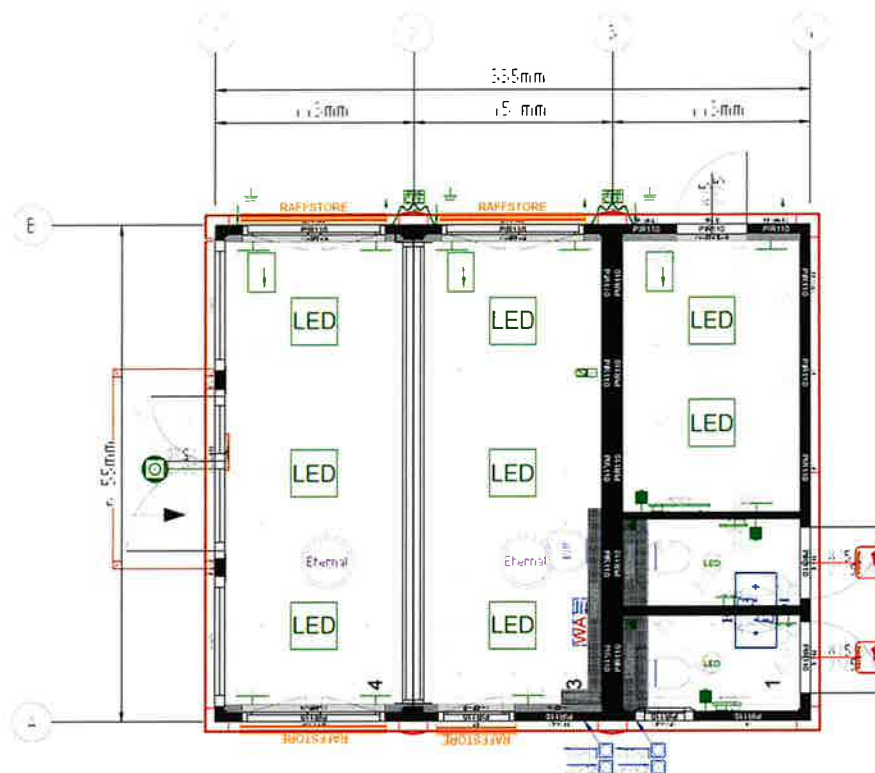
Projet

La Municipalité a opté pour une solution simple, peu coûteuse, dont l'installation puisse se faire rapidement, avec une possibilité de reprise ou de déplacement.

Le souhait de délimiter les espaces avec un local dédié au Tennis Club nous paraît important afin de s'assurer de l'entretien et d'avoir un contrôle des utilisateurs. Le Tennis Club n'a en effet pas de registre des clés qui permettent d'ouvrir le court et le cabanon.

La Municipalité a choisi le leader européen des constructions modulaires, la société Containex, qui produit une gamme nommée Plus Line dédiée aux bureaux, écoles, crèches ou autres bâtiments d'utilité publique.

Nous avons fait le choix de rester dans les dimensions actuelles de l'emprise du bâtiment et des toilettes. Trois containers seront nécessaires. Le plan ci-dessous, bien que non-définitif, permet de se faire une idée des futurs espaces.



Une grande pièce de 30m carrés avec cuisine équipée sera accessible par une porte battante double. Des baies vitrées et fenêtres permettront de garantir une importante luminosité. Le local dédié au Tennis Club sera accessible par une porte séparée. Deux Toilettes seront intégrées, dont une accessible aux PMR (non visible sur le plan), fermées hors location ou manifestation. Un troisième WC sera installé et ouvert toute l'année.

A l'extérieur, un avant-toit permettra de protéger l'entrée des intempéries. Le dallage sera refait et agrandi.

S'agissant d'une solution temporaire, nous avons fait le choix de ne pas équiper ces modules d'un chauffage, seuls les toilettes bénéficieront d'un chauffage d'appoint afin de les maintenir hors gel en hiver. Nous renonçons également à la pose de panneaux solaires sur le toit.

Afin de se faire une idée du rendu final, voici une image d'un autre projet de Containex ressemblant à notre souhait.



Le choix d'une solution temporaire découle de la volonté de la Municipalité d'envisager la construction à moyen-terme d'une salle communale sur la parcelle 129.

Lorsque nous n'aurons plus l'utilité de ce bâtiment, deux options seront envisageables : soit le revendre à Containex (la société s'engage à le reprendre en tout temps à un prix défini au moment de la reprise), soit le déplacer à la déchetterie en remplacement du bâtiment actuel, lui aussi vétuste. Cette deuxième solution nous paraît la plus optimale, ces trois containers font exactement la même taille que le bâtiment existant de la déchetterie. Le déplacement de la place de sports à la déchetterie peut être effectué par Containex directement. Les coûts liés à la déchetterie étant partagés avec la commune de Dully, une refacturation de notre investissement (amortissements déduits), en fonction de la clé de répartition, sera exigée.

Détail des coûts

Les coûts du projet se répartissent de la façon suivante :

| | |
|--|----------------|
| - Démontage et élimination du bâtiment existant | 5'000 |
| - Sanitaire et électricien (démontage - montage) | 10'000 |
| - Terrassement – dallage | 10'000 |
| - Cuisine | 10'000 |
| - Module de containers | 75'000 |
| - Divers et imprévus | <u>10'000</u> |
| TOTAL TTC en CHF | 120'000 |

Prochaines étapes

Une fois le crédit adopté, les plans définitifs seront validés et la commande passée auprès de Containex. Le délai de livraison est actuellement de 15 semaines. Les travaux devraient débuter fin août pour une remise des clés dans la 2^{ème} moitié du mois de septembre.

Informations finales

La Municipalité soutient fortement ce projet qui permettra d'offrir à la location un outil de qualité à notre population et d'avoir des locaux fonctionnels pour nos événements. La possibilité de déplacer ces containers à la déchetterie à l'avenir en remplacement du bâtiment existant garantit la pérennité de cet investissement.

En conséquence :

- Vu le préavis municipal n° 01-2025
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour
- Entendu le rapport de la Commission des Finances
- Entendu le rapport de la Commission des Bâtiments

Nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- **d'accorder un crédit de CHF 120'000.00 TTC en vue du remplacement du cabanon et des sanitaires situés à la place de sports (parcelle 129),**
- **de financer ce montant par le flux de la trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 25 février 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :
Vincent Burnier

La Secrétaire :
Christiane Gerber

